



0407515701

DATE DEPOT : 2004/09/03
NUMERO DE DEPOT : 53229
N° GESTION : 1998B06693
N° SIREN : 418502993
DENOMINATION : AVERROES & CIE
ADRESSE : 7 BD SAINT GERMAIN 75005 PARIS
DATE D'ACTE : 2004/04/28
TYPE D'ACTE : ACTE SOUS SEING PRIVE
NATURE D'ACTE : CESSION DE PARTS

AS Abou

M 28/4/04 84

Dénomination sociale : S.A.R.L. **AVERROES d Cie**
 Capital social : 50 000 FF soit 7622,45 €
 Siège social (adresse complète) : 7 BD ST Germain
 75005 Paris
 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : **PARIS**
 sous le numéro **418 502 993 APESZ4 RO**

G.T.C. de Paris
M B
03 SEP 2004
N° DE DÉPÔT

CESSION de PARTS SOCIALES de S.A.R.L.

ENTRE les SOUSSIGNÉS :

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)
 M^r **JEGHAM Hassen** de nationalité Tunisienne
 né à **Sousse** le **13 / 12 / 1938**
 domicilié BP **215 Sousse** 4000 Tunisie
 régime Tunisien
 ci-après dénommé(e) le "CÉDANT", d'une part :

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)
 M^{lle} **MILED Najet**
 domiciliée **15 BD ST Germain 75005 Paris / FR**
 Nationalité **Tunisienne**
 née le **20 / 09 / 1961** à **Sousse - Tunisie**
 célibataire
 ci-après dénommé(e) le "CESSIONNAIRE", d'autre part.

IL A ÉTÉ EXPOSÉ et CONVENU ce qui SUIV

La société à responsabilité limitée dénommée en tête des présentes, ayant pour objet :

Librairie

a été constituée par acte sous seing privé
 devant notaire, Me

en date du **16 / 04 / 1998** signé à **Paris**
 et enregistré (lieu, date, folio, et case de l'enregistrement) à **Paris** le **17 / 04 / 1998**
borderau 108 n°1 Recette Seine - Paris

Son capital social de **50 000 FF**, représenté **7622,45 €** est divisé en **500** parts
 numérotées de à et d'une valeur de : **100 FF / 15,24 €** chacune.

ORIGINE de PROPRIÉTÉ
 Le cédant possède dans cette société **200** parts
 numérotées de à et d'une valeur de : **100 FF / 15,24 €** chacune.

qu'il a acquises de M
 par acte sous seing privé, le enregistré le à

qui lui ont été attribuées en représentation de son apport

Au cas où les parts sociales cédées dépendent de la communauté des époux, le conjoint du cédant M
 donne son consentement à la présente cession au profit du cessionnaire en signant les présentes.

visé pour timbre et enregistrement à la Recette
 de Paris le **26 / 8 / 2004**
 par **NEANT**
 Claude ESCOFFIER
 Agent des impôts

CESSION

Par les présentes, le **cédant** cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, au **cessionnaire** qui accepte 200 parts sociales numérotées de _____ à _____ de ladite société, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Le **cessionnaire** reconnaît avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et de tous procès-verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les accepte.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 100 FF soit 15,24 € par part cédée soit un prix total de 20000 FF soit 3048,98 (trois mille quarante huit € 98) que le **cédant** reconnaît avoir reçu ce jour du **cessionnaire**, et dont il lui donne ici quittance.

SIGNIFICATION

La présente cession sera signifiée à la société conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE

Ladite cession prendra effet à compter du 28/04/04
A compter de cette date, le **cessionnaire** sera propriétaire desdites parts, en touchera les revenus et sera subrogé dans tous les droits et obligations qui y sont attachés.
Ladite cession n'entraîne pas la dissolution de la société.
Aucun titre ne représente les parts cédées, dont la propriété résulte des statuts et des actes qui les ont modifiés.

Le cas échéant, AGRÉMENT DONNÉ à la CESSION

Les associés ont, par délibération de leur assemblée générale réunie le _____ autorisé la présente cession, et agréé le **cessionnaire** en qualité de nouvel associé.
Une copie certifiée conforme par la gérance, du procès-verbal de la délibération, est annexée aux présentes.

INTERVENTION du CONJOINT COMMUN en BIENS du CESSIONNAIRE

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 1832.2 du code civil, il est rappelé que :
M _____ conjoint commun en biens du **cessionnaire**, préalablement averti(e) de la cession par lettre recommandée A.R. annexée aux présentes a notifié son intention : d'être associé pour la moitié des parts acquises par son conjoint.
 de ne pas être associé, tout en consentant expressément à la présente cession.

FORMALITÉS de la CESSION

Tous les frais, droits et honoraires et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le **cessionnaire** qui s'y oblige, à l'exception de ceux consécutifs à la modification des statuts qui seront à la charge de la société.
Tous pouvoirs sont donnés au porteur des originaux des présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités légales.
Pour l'enregistrement, il est précisé que les parts cédées ne confèrent pas la jouissance de droits immobiliers.

RAYÉS NULS
..... mots
..... lignes

Fait en 5 originaux dont obligatoirement un pour l'enregistrement, deux pour être déposés en annexe au Registre du Commerce et un pour chaque contractant.
à Sousse/Tunisie le 28/04/04

Attention : pour votre sécurité, n'utilisez que des formulaires originaux

LE CESSIONNAIRE
et le cas échéant son conjoint
Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite
Lu et approuvé

Lu et approuvé

LE CÉDANT
et le cas échéant son conjoint
Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite
Lu et approuvé

Lu et approuvé